



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

psychotropes

Question écrite n° 4470

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les inquiétudes soulevées par l'utilisation des psychotropes dans le domaine de la psychiatrie. Ceux-ci, en effet, altèrent l'homéostasie du système nerveux central en agissant sur les neuromédiateurs, modifient les processus cérébraux et induisent des phénomènes de dépendance. Face à ces interrogations légitimes, il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions sur les effets de ces traitements à l'aune de l'intérêt de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4470

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5634

Question retirée le : 22 avril 2008 (Fin de mandat)